



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

CHRONIQUE

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

15-C Cholette, Gatineau (Québec) J8Y 1J5 819 776-5506 1 800 567-1282

Télécopieur : 819 776-2809 1 888 776-2809 Courriel : info@s-e-o.ca Site internet : www.s-e-o.ca

Vol. 26 numéro 6

10 mai 2011

Message du président

Il y a de ces situations improbables, des situations qu'on ne voit arriver qu'ailleurs jusqu'à ce qu'elles arrivent dans notre cour. C'est un peu ce qui arrivé à l'école St-Laurent à la CSCV lorsqu'un intrus armé s'est immiscé à l'intérieur de l'école. Bravo au personnel de l'école qui est intervenu d'une façon méthodique et avec calme afin d'éviter qu'une situation critique ne dégénère. Vous avez pensé à la sécurité des élèves avant la vôtre et là-dessus je vous lève mon chapeau. Une mention également à la CSCV qui a offert une formation à son personnel enseignant pour faire face à ce type de situation. Le Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais souligne l'importance d'avoir une formation adéquate afin de préparer le personnel des écoles à toutes situations improbables qu'on ne voit arriver qu'ailleurs.

Le mercredi 6 avril 2011, nous avons signé notre convention collective 2010-2015 qui est maintenant en vigueur. Certaines clauses et annexes seront effectives pour l'année scolaire 2011-2012 et d'autres, en 2012-2013. Elle est disponible en ligne sur le site de la FAE à l'adresse www.lafae.qc.ca et nous ferons le lien à partir de notre site web.

Pour ce qui est de l'ajustement et de la rétroactivité, nous les recevrons avant les vacances estivales et même plus tôt qu'on pense, nous dit-on. Malheureusement, il faut rester rationnel. Ce n'est pas le temps de faire des dépenses extravagantes, car l'indice des prix à la consommation augmente lui aussi. Cette année n'est pas encore celle pour un dépôt initial sur une Porsche neuve ou même... usagée.

La ministre de l'Éducation, du loisir et du sport vient d'annoncer des compressions de 80 à 110 millions en ciblant les commissions scolaires. Lors du dernier budget en éducation, rien, aucun changement aux règles budgétaires. Le gouvernement Charest clame haut et fort que l'éducation et la santé sont ses priorités. Passerait-il par la porte d'en arrière pour faire des coupures en éducation?

On sait que toutes les commissions scolaires de notre territoire investissent plus dans certains secteurs, comme les services EHDAA, qu'elles n'en reçoivent du gouvernement. Pourront-elles continuer à investir plus qu'elles ne reçoivent ? De son côté, la Fédération des commissions scolaires explique que les compressions toucheront des secteurs névralgiques comme la formation professionnelle. On parle de plus en plus d'un manque de main-d'œuvre qualifiée et de l'importance de la formation professionnelle. Les commissions scolaires pourront-elles faire encore plus avec moins de ressources financières ?

Je termine en vous mentionnant que nos représentants au comité national EHDAA ne sont pas parvenus à une entente avec le gouvernement. Nous continuons maintenant les discussions avec l'aide d'une conciliatrice. Nous connaissons l'importance de cet enjeu et nous espérons que les recommandations qui émaneront de ce comité national apporteront des résultats concrets dans nos salles de classe.

Gaston Audet, président

ENSEMBLE, NOUS AVONS RÉELLEMENT FAIT LA DIFFÉRENCE !

Le 6 avril 2011, les représentants de la Fédération autonome de l'enseignement signent la première convention collective FAE-CPNCF qui entre en vigueur sur le champ.

Ensemble, nous avons fait preuve de détermination dans la lutte pour la défense de nos conditions de travail.

Au sortir d'un décret imposé par l'état, le contexte n'était pas facile pour négocier une convention collective à l'image de notre fédération et dans l'intérêt des enseignantes et enseignants.

Un défi que nous avons relevé avec brio parce que vous avez répondu **présents** lorsqu'il le fallait : à partir du tout début où la consultation véritable s'est amorcée par la page blanche pour signifier nos préoccupations réelles jusqu'en juin où plus de 15 000 membres des syndicats marchent ensemble le 8 juin pour réclamer de meilleures conditions de travail.

SOMMAIRE

Message du président	1-2
Ensemble, nous avons réellement fait la différence	2 à 6
Affectation, mutation, mouvements volontaires	6
Canicule dans les écoles	6
Félicitations.....	7
Jour de la terre : Bravo à une enseignante engagée	7
ERRATUM : spécialistes au primaire	8
Tour du silence 2011	8
Concours de dessin Pierre-Debain...	9

31 mars 2010 : date d'échéance du décret

En avril 2010 : la FAE choisit de négocier pour les enseignants et décline l'offre d'un blitz de négociations du gouvernement.

Nous choisissons plutôt de prendre le temps qu'il faut pour négocier pendant que les autres centrales se montrent frileuses. Nous refusons la course aux règlements de la partie patronale.

- ➔ En mai 2010, nous continuons de négocier. La FSE, l'autre groupe d'enseignants, conclut une entente de principe.
- ➔ Au début du mois de juin, la négociation se poursuit lentement et est insatisfaisante.

La délégation du Conseil fédératif de négociation choisit à l'unanimité de rejeter les bases d'un règlement pour poursuivre le combat afin d'obtenir plus pour les enseignants.

Le 8 juin, nous faisons une différence ! Notre voix déclenche la véritable négociation.

Après la journée de grève du 8 juin, les rencontres se multiplient. À la fin du mois, vos représentants du SEO passent la semaine à Québec. La négociation se poursuit de façon intensive et, dans le dernier droit, même dans la nuit.

Le 24 juin, les bases d'une entente de principe sont déposées. Le lendemain, le conseil fédératif de négociation les juge acceptables.

Au retour des vacances :

Votre équipe du SEO prépare une rencontre dès la rentrée. L'assemblée générale des membres se prononce en faveur de l'entente sectorielle et rejette les bases d'une entente de principe au plan économique.

La Fédération doit retourner à la table de négociation alors que l'autre groupe d'enseignants a tout accepté.

À la fin de l'automne, la FAE arrache une entente concernant le retrait préventif. Le retrait préventif avait un impact à la baisse sur les paies d'été des enseignantes.

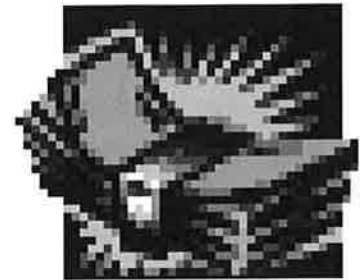
Toutes les enseignantes du Québec bénéficieront maintenant des fruits du travail de notre Fédération. Il y a de quoi être fiers !

Les paies d'été des enseignantes ayant bénéficié d'un retrait préventif au cours de l'année de travail ne seront plus diminuées du seul fait de ce retrait préventif.

En janvier 2011, l'entente économique est ratifiée.

LES IMPLICATIONS FINANCIÈRES

Nous recevrons bientôt rétroactivement (rappel de traitement) les sommes dues en vertu de la convention collective : augmentations salariales dues à la 141^e journée de l'année scolaire (normalement autour du 1^{er} avril). À noter que la convention n'était pas encore signée au 1^{er} avril et qu'un délai s'applique.



Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011 : 0,5 %

Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012 : 0,75 %

En fait, les sommes dues pour cette période sont payables dans les 75 jours de la date d'entrée en vigueur de l'entente.

Voici l'échelle unique de traitement annuel applicable

Échelon	Taux à compter du 141 ^e jour de travail de l'année scolaire 2009-2010	Taux à compter du 141 ^e jour de travail de l'année scolaire 2010-2011	Taux à compter du 141 ^e jour de travail de l'année scolaire 2011-2012	Taux à compter du 141 ^e jour de travail de l'année scolaire 2012-2013	Taux à compter du 141 ^e jour de travail de l'année scolaire 2013-2014
1	36 654	36 929	37 298	37 951	38 710
2	38 015	38 300	38 683	39 360	40 147
3	39 375	39 670	40 067	40 768	41 583
4	40 957	41 264	41 677	42 406	43 254
5	42 713	43 033	43 463	44 224	45 108
6	44 549	44 883	45 332	46 125	47 048
7	46 458	46 806	47 274	48 101	49 063
8	48 454	48 817	49 305	50 168	51 171
9	50 527	50 906	51 415	52 315	53 361
10	52 697	53 092	53 623	54 561	55 652
11	54 955	55 367	55 921	56 900	58 038
12	57 314	57 744	58 321	59 342	60 529
13	59 772	60 220	60 822	61 886	63 124
14	62 331	62 798	63 426	64 536	65 827
15	65 008	65 496	66 151	67 309	68 655
16	67 797	68 305	68 988	70 195	71 599
17	70 704	71 234	71 946	73 205	74 669

L'enseignante ou l'enseignant se voit attribuer l'échelon correspondant à son expérience augmenté de :

- 2 échelons dans le cas de celle ou de celui dont la scolarité est évaluée à 17 ans
- 4 échelons dans le cas de celle ou de celui dont la scolarité est évaluée à 18 ans
- 6 échelons dans le cas de celle ou de celui dont la scolarité est évaluée à 19 ans ou plus sans doctorat de 3^e cycle
- 8 échelons dans le cas de celle ou de celui dont la scolarité est évaluée à 19 ans ou plus avec doctorat de 3^e cycle

RETRAITE

Majoration du nombre d'années de service crédité.

Les années travaillées au-delà de 35 ans de service sont reconnues aux fins du calcul de la rente de retraite. En fait, pour un maximum de 3 années supplémentaires, il sera donc possible, à partir du 1^{er} janvier 2011, d'obtenir une rente maximale de 76% (38 années X 2%).

Enfin, notre fédération (FAE) salue l'implication des militantes et militants, membres des syndicats affiliés, parce qu'ensemble nous avons réellement fait la différence !



SAVIEZ-VOUS QUE des changements dans les maxima et les moyennes d'élèves par groupe s'appliquent en 2011-2012 ? (Référence annexe XXV)

Primaire – 4^e année (milieux non défavorisés)
Moyenne 24, maximum 26 ;

Primaire 5^e et 6^e année (milieux défavorisés)
Moyenne 22, maximum 24 ;

1^{ère} et 2^e secondaire (tous les milieux)
Moyenne 29, maximum 31.

Les maxima indiqués ne peuvent être dépassés, sauf pour les motifs suivants :

- (8-8.01 C) :
- manque de locaux ;
 - carence de personnel qualifié ;
 - nombre restreint de groupe par école ;
 - situation géographique de l'école.

AU PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

Saviez-vous qu'on ne peut pas vous imposer de réduire la période du dîner même si une majorité de collègues ou la direction le désirait ?

Après entente seulement entre la direction et l'enseignante ou l'enseignant, il y a possibilité de réduire la période de repas à 50 minutes. Il s'agit d'une entente INDIVIDUELLE.



Annexe XXVIII

Fonds alloués aux écoles dans le cadre des activités étudiantes.

Les montants non utilisés cette année sont reportés à l'année prochaine.

EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET À L'ÉDUCATION DES ADULTES, À PARTIR DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

Ajout de postes permanents (25% X nombre de postes permanents au 30 juin 2010).

Un contrat à temps partiel sera donné en FP s'il y a au moins 216 heures* préalablement déterminées à dispenser dans une même année scolaire.

* plutôt que 432 heures.

À L'ÉDUCATION DES ADULTES

Contrat EDA : en 2012-2013, un contrat à temps partiel sera donné s'il y a au moins 240 heures (plutôt que 480) préalablement déterminées à dispenser dans une même année scolaire.



CONGÉS SPÉCIAUX

Congés pour obligations familiales (5-14.07)

Ajout de :

Motifs d'absences (prévus dans la loi des normes du travail)

État de santé de membres de sa famille (grands-parents, conjoint, père, mère, frère, sœur)

Dix jours par année dont un maximum de 6 jours avec rémunération en utilisant notre banque annuelle de congés de maladie.

Décès

Une journée peut maintenant être conservée pour assister à tout rite funéraire lorsque l'événement a lieu à l'extérieur des journées consécutives prévues.

Marie-Chantal Duchaussoy, vice-présidente en relations du travail

AFFECTATION, MUTATION, MOUVEMENTS VOLONTAIRES

Le processus d'affectation et de mutation, dans le cadre de la sécurité d'emploi, s'applique aux enseignantes et enseignants sous contrat à temps plein.

Ce processus se déroule principalement entre le 1^{er} mai et le 1^{er} juin. Après le 1^{er} juin, les personnes qui ont été obligées de changer d'école pourraient revenir à leur école d'origine ou à une autre école si elles en ont exprimé le souhait et qu'un besoin est créé. C'est après le 1^{er} juin que les demandes de mouvement volontaire peuvent être satisfaites.

Les mouvements volontaires viennent après le processus d'affectation et de mutation. Ils viennent aussi après l'exercice des droits de retour.

Marie-Chantal, vice-présidente en relations du travail

CANICULE DANS LES ÉCOLES

Suite aux travaux du comité Santé et sécurité du travail du SEO qui s'est penché sur le problème de la canicule dans les écoles, nous avons rencontré les représentants de la Santé publique de l'Outaouais.

Ces derniers nous ont précisé que la décision de fermer les établissements revient aux commissions scolaires ou à la direction de l'école. Ils ont d'ailleurs fait parvenir une lettre informant les directions des commissions scolaires de la région de l'Outaouais de leurs responsabilités en cas de canicule.

Lyne Marsolais pour le comité SST du SEO

FÉLICITATIONS !

Au nom du conseil d'administration du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais, il me fait plaisir de vous annoncer que Marie-Chantal Duchaussoy a été réélue au poste de vice-présidence en relations du travail pour un mandat de trois ans.

Les personnes suivantes ont été élues par acclamation au poste de responsable de secteur pour un mandat de deux (2) ans :

Serge Boisvert
Lise Gingras
Lyne Marsolais
Nicole Messier
Richard O'Reilly

Au Cœur-des-Vallées primaire, secteur est
Des Portages-de-l'Outaouais, secondaire
Des Draveurs primaire, secteur ouest
Des Portages-de-l'Outaouais, primaire secteur ouest
Au Cœur-des-Vallées, secteur des adultes et
de la formation professionnelle



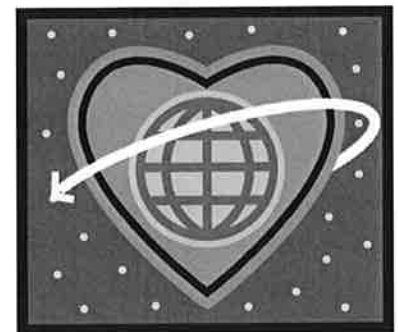
Félicitation à Patrick Pelletier qui a été réélu pour 3 ans au poste de secrétariat et de la trésorerie.

Robert Guérin,
président d'élection

JOUR DE LA TERRE

BRAVO À UNE ENSEIGNANTE ENGAGÉE

Le comité environnement HÉROS du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais tient à féliciter la gagnante du prix de participation offert aux membres qui avaient inscrit les actions environnementales faites par leur groupe pour souligner le Jour de la Terre. Il s'agit de **Madame Louise Blanchard**, enseignante au centre de La Cité en formation générale des adultes. Elle a recruté des étudiants de 16 à 30 ans pour faire le grand nettoyage de la cour d'école et de la bordure du chemin du Quai.



Nous tenons à remercier toutes les enseignantes et tous les enseignants qui ont posé des gestes pour la planète avec leurs élèves. En plus d'améliorer votre milieu, vous contribuez à développer la conscience environnementale des citoyens de demain.

Le comité environnement HÉROS

ERRATUM - SPÉCIALISTES AU PRIMAIRE

L'article paru dans le Syn chronique du 22 mars 2011 aurait dû se lire ainsi :

- 1 Les spécialistes qui font plus d'une école doivent avoir un **maximum** de 10 rencontres collectives et 3 réunions de parents. ~~dans leur école d'affectation seulement.~~
- 2 Tous les spécialistes au primaire sont invités à nous rejoindre pour questions ou commentaires à : info@s-e-o.ca .

Les membres du comité des spécialistes du SEO

Marie-Chantal Duchaussoy, vice-présidente en relations du travail



Tour du Silence 2011

JOIGNEZ-VOUS À LA COMMUNAUTÉ CYCLISTE INTERNATIONALE le MERCREDI 18 MAI 2011, à 18h 30, à la Maison du Citoyen de Gatineau

Le Tour du Silence a lieu depuis 2003, année où Chris Phelan, muni d'un brassard noir, fait une randonnée silencieuse à Dallas pour commémorer la mort d'un de ses amis à vélo. Depuis, le Tour du Silence se déroule sur 4 continents et 105 villes à travers le monde dont 23 villes au Québec. Le vélo est un sport et un moyen de transport efficace et écologique qui contribue à notre qualité de vie. Mais il expose le cycliste à une grande vulnérabilité face à l'automobile. Cinq cyclistes happés mortellement sur la route 112, cyclistes happés sur une piste cyclable à Kanata, coup de poing d'un chauffeur d'autobus à l'endroit d'un cycliste, tous ces événements suscitent l'indignation. De combien de petits accidents de vélo sommes-nous témoins ou victimes dans notre entourage ? Il est maintenant temps d'agir en sensibilisant le public à notre présence sur la route, en demandant le partage de la route et en rendant hommage aux cyclistes blessés ou décédés sur la route. C'est ce que vous offre le Tour du Silence le 18 mai prochain à 18 h 30, à la Maison du Citoyen de Gatineau (secteur Hull).

Déroulement et quelques règles

La Randonnée du Silence se déroule sous la forme d'un **cortège funèbre, sous escorte policière**. Nous roulons **lentement**, au maximum 20 km/heure. Il n'y a aucune conversation, seulement le **silence**, pour nous rappeler les cyclistes victimes d'accidents. Les signaux se font par signes de la main ou du bras. Des **brassards noirs** sont portés en mémoire de ceux et celles qui ont été mortellement heurtés sur la route et des **brassards rouges** sont portés par ceux et celles qui ont déjà été blessés ou intimidés. Nous vous demandons d'apporter autant que possible vos brassards. Le **port du casque est obligatoire**. Un **éclairage rouge** à l'arrière et un **feu blanc** à l'avant sont **conseillés**. L'activité est **gratuite**.

Inscription

Elle se fait sur place en signant une décharge de responsabilité. Les informations sur le Tour du Silence se trouvent sur le site www.tourdu Silencegatineau.com

Pour informations : Jacques Fournier 819-776-3617

De la chasse-galerie au lac des Fées, l'Outaouais en contes et légendes!

Concours de dessin Pierre-Debain*

à l'intention de tous les élèves des écoles primaires
de l'Outaouais.



8 prix de 50 \$ en
chèques-cadeaux de la Librairie
du Soleil

8 gagnants, deux par catégorie :
pré-maternelle, maternelle, 1^{er}
cycle, 2^e cycle, 3^e cycle de l'en-
seignement primaire.

Date limite :
8 juin 2011

Thème : De la chasse-galerie au lac des Fées,
l'Outaouais en contes et légendes!



Envoie le tout à :

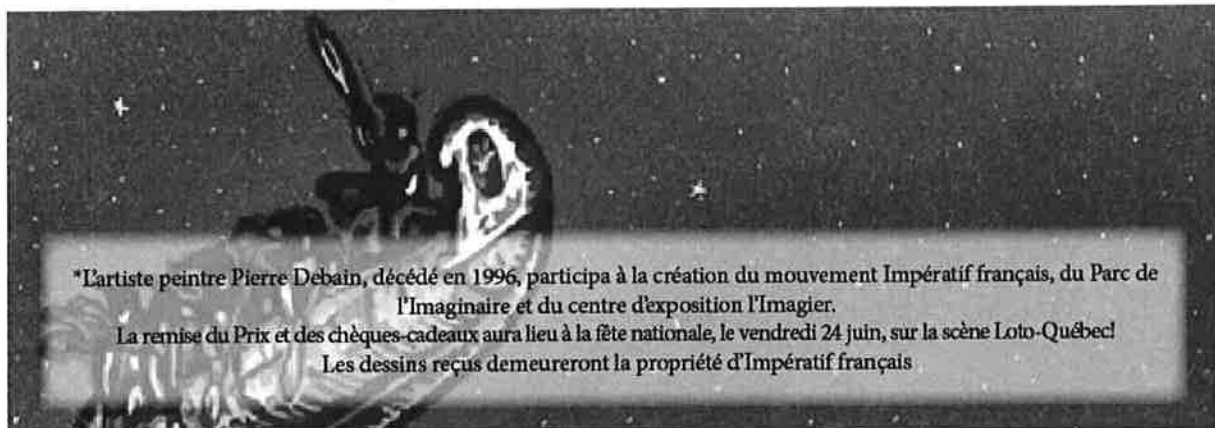
Concours de dessin Impératif français
Prix Pierre-Debain
C.P. 449 succursale Aylmer
Gatineau (Québec) J9H 5E7

Règlement :

- format du dessin : 21,5 x 28 cm
- n'insère aucun texte
- tu peux utiliser des crayons de cire, des crayons
de bois, des crayons-feutres etc.

Inscrire au verso :

- ton nom, ton âge et ton numéro de téléphone
- le nom et le numéro de téléphone de ton école.
- ton niveau scolaire.



*L'artiste peintre Pierre Debain, décédé en 1996, participa à la création du mouvement Impératif français, du Parc de l'Imaginaire et du centre d'exposition l'Imagier.

La remise du Prix et des chèques-cadeaux aura lieu à la fête nationale, le vendredi 24 juin, sur la scène Loto-Québec!
Les dessins reçus demeureront la propriété d'Impératif français.